

Délais de recours

Les délais courent à compter du prononcé du jugement

	Personnes pouvant interjeter appel	Délais de recours en appel
Jugement arrêtant le plan de cession de l'entreprise	<ul style="list-style-type: none">• Le parquet• Le cocontractant• Le cessionnaire	<ul style="list-style-type: none">• 3 jours• 10 jours• 3 jours
Jugement modifiant le plan de cession	<ul style="list-style-type: none">• Le parquet• Le cessionnaire	3 jours
Jugement rejetant le plan de cession	<ul style="list-style-type: none">• Le Parquet• Le cessionnaire	3 jours
Décision statuant sur la liquidation judiciaire	<ul style="list-style-type: none">• Le débiteur• L'administrateur• Le Parquet• Le CE ou délégués du personnel• Le représentant des créanciers	10 jours